

Guide des parents

Été 2017



Activ'
été



Châteauguay

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE AUX PARENTS	3
L'ÉQUIPE DE COORDINATION.....	4
ACTIV'ÉTÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.....	4
POLITIQUE DE REMBOURSEMENT	5
ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX	6
La Fête familiale	6
ACTIV'ÉTÉ... Y VIVRE	6
Code d'éthique du participant.....	6
Procédure d'expulsion	7
Ce que l'enfant doit apporter tous les jours.....	7
Politique santé	8
CAMP DE JOUR	9
L'horaire.....	9
Secteurs.....	10
Sorties locales	10
Sorties d'envergure	12
SERVICE DE GARDE.....	14
PROGRAMME INTÉGRATION.....	15
PROGRAMME APPRENTIS ANIMATEURS	15
TRANSPORT À VÉLO	16



CHERS PARENTS

Cette année encore, l'équipe d'Activ'Été aura le privilège d'animer et de divertir votre enfant pendant près de sept semaines. La sécurité demeurera notre priorité tout au long de l'été, sans soustraire le plaisir des enfants et leur apprentissage à vivre en groupe. Votre enfant pourra compter sur une équipe dynamique et impliquée, en plus de profiter d'une programmation diversifiée.

Activ'Été vous présente son Guide des parents pour le Camp de jour, le Service de garde et les programmes des Apprentis animateurs et de l'Intégration.

Nous avons conçu ce document dans le but de vous aider à préparer et à planifier l'été de votre enfant, en plus de vous informer sur nos diverses politiques et procédures. Nous espérons qu'il vous sera utile et qu'il facilitera votre tâche.

De plus, un « kit du participant » vous sera remis avec toute l'information nécessaire concernant les différentes excursions et activités propres à votre enfant.

Nous vous invitons donc à consulter et à conserver ce guide jusqu'à la fin de l'été. Si toutefois vous aviez d'autres interrogations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Nous vous souhaitons de passer un bel été en notre compagnie.

L'équipe d'Activ'Été

L'ÉQUIPE DE COORDINATION

Anik Lacelle, coordonnatrice
450.698.3137
anik.lacelle@ville.chateauguay.qc.ca

Bruno Bergevin, coordonnateur adjoint
La Centrale 13-15 ans | Intégration
450.698.3136
bruno.bergevin@ville.chateauguay.qc.ca

Julien Dumouchel, coordonnateur adjoint
Camp de jour 5-6 ans | Service de garde
450.698.3079
julien.dumouchel@ville.chateauguay.qc.ca

Charles-Philippe Nantel, coordonnateur adjoint
Camp de jour 7-9 ans | Excursions
450.698.3134
charles-philippe.nantel@ville.chateauguay.qc.ca

Francis Pépin, coordonnateur adjoint
Camp de jour 10-13 ans | Camps spécialisés
450.698.3129
francis.pepin@ville.chateauguay.qc.ca

ACTIV'ÉTÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



<http://www.facebook.com/ActivEte>

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

1. Aucun remboursement ne sera possible après le **26 juin 2017** pour le camp de jour et l'ensemble des programmes ainsi que pour les camps spécialisés (*sauf les exceptions prévues mentionnées ci-dessous*). Pour les camps spécialisés du 26 au 30 juin, aucun remboursement ne sera possible après le 19 juin 2017.
2. La Ville de Châteauguay remboursera le montant intégral déboursé, sans pénalité, si elle modifie les conditions d'une activité avant qu'elle ne débute, telles que décrites dans le *Guide des parents*.
3. Si la personne inscrite est incapable, pour cause de maladie, de participer de façon permanente à l'activité, le remboursement se fera au prorata de l'utilisation du service. Des frais d'administration seront retenus. La présentation d'un certificat médical sera requise au plus tard dans les dix (10) jours suivant le début de la maladie.
4. Des frais d'administration de **10 \$** sont retenus lors des remboursements prévus en 1. et 3. Les frais de retard ne seront pas remboursés.
5. La Ville de Châteauguay exigera des frais de **45 \$** pour tout chèque émis sans provision.
6. Si l'enfant ne se présente pas à l'heure et à l'endroit prévus, la Ville de Châteauguay ne sera pas tenue responsable et n'offrira aucun remboursement.

Notez bien!

Si vous l'avez demandé, un Relevé 24 sera émis aux fins de l'impôt pour l'ensemble des programmes, à l'exception du programme Excursions. Vous recevrez ce document au mois de février de l'année suivante.

La Ville de Châteauguay se réserve le droit d'annuler ou de modifier toute activité dont le nombre de participants n'atteindrait pas le minimum requis.

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

La Fête familiale

Au parc Billings

Dimanche 20 août 2017 de 12 h à 18 h

Un rendez-vous pour toute la famille! Les activités offertes sont gratuites. Venez relever des défis dans les nombreux jeux gonflables géants! À ne pas manquer : spectacles présentés par vos enfants, Impak Ball, épluchette de blé d'inde, Food truck, maquillage, animation ambulante et une NOUVEAUTÉ cette année, la Zone Ado! A 15h30, Brimbelle donnera une prestation sur la grande scène!

Une journée de plaisir pour toute la famille!

ACTIV'ÉTÉ... Y VIVRE

Code d'éthique du participant

L'équipe de coordination encourage les parents à prendre connaissance du code d'éthique du participant et à sensibiliser l'enfant à son contenu.

Durant les heures où je suis sous la responsabilité de la Ville de Châteauguay :

- Je suis respectueux dans toutes mes actions et toutes mes communications, autant envers les autres enfants qu'envers les animateurs.*
- Je respecte les règlements établis au secteur par l'équipe d'animation et par les différents responsables des sites d'activités visités.
- Mes gestes et mes paroles ne sont pas violents et je n'encourage pas les autres enfants à l'être.
- Je fais attention aux équipements qui me sont prêtés durant l'été et j'aide à garder propres les locaux dans lesquels je passe mes journées.
- En aucun temps, je n'ai en ma possession des objets qui peuvent mettre en cause ma sécurité ou celle des autres (ex. : *canif, pétard à mèche, briquet, etc.*).
- Je n'apporte pas mon téléphone cellulaire au camp de jour ou tout autre appareil électronique. Si je ne respecte pas ce règlement, le bris, le vol ou la perte de l'appareil sera sous mon entière responsabilité.
- Je ne consomme pas et je n'ai en ma possession ni alcool, ni cigarettes, ni drogues illicites.

* Le non-respect des différents articles du code d'éthique peut mener à certaines mesures disciplinaires, dont la suspension et/ou l'expulsion officielle du participant. Lors de l'inscription, le parent devra signer le code d'éthique du camp de jour, ce qui signifiera qu'il a pris connaissance des règlements, des limites et des conséquences liées au non-respect des différents points que nous jugeons importants à la vie en groupe.

Procédure d'expulsion

L'un des parents responsables sera averti verbalement de la situation problématique, à deux reprises, avant l'expulsion officielle. Si le comportement du participant reste inconvenant dans la journée ou durant les jours qui suivent le deuxième avertissement, la Ville de Châteauguay se verra dans l'obligation de prononcer l'expulsion officielle et sans recours du participant. La Ville de Châteauguay se réserve cependant le droit d'expulser, sans préavis, un jeune qui enfreindrait consciemment et gravement le code d'éthique. L'expulsion de l'un des huit programmes entraîne automatiquement l'expulsion de l'ensemble des programmes (Camp de jour, Excursions, Camps spécialisés, Service de garde, Intégration, La Centrale 13-15 ans, Apprentis animateurs), et ce, sans remboursement.

Ce que l'enfant doit apporter tous les jours :

1. Un sac à dos
2. Une bouteille d'eau
3. Un dîner froid
4. Deux collations
5. Des souliers de sport ou des sandales fermées
6. Un chapeau (*pour les journées très chaudes*)
7. Crème solaire (*à appliquer idéalement avant le départ*)

Les enfants de 5 à 6 ans seulement :

8. Une serviette (*pour la relaxation*) et un tablier (*pour la protection pendant le bricolage*) à apporter lors de la première journée et à laisser au secteur.
9. Tout autre équipement jugé nécessaire en rapport à l'activité ou à la température (ex. : *imperméable, chasse-moustiques, maillot de bain, serviette, etc.*)

Vérifiez dans la section pertinente des programmes et des activités auxquels votre enfant est inscrit pour connaître le matériel supplémentaire demandé.

Lorsque le symbole



apparaît au calendrier : **le vélo est nécessaire.**

À noter : des frais de 15 \$ par déplacement seront facturés aux parents dont l'enfant ne dispose pas d'un vélo lorsqu'une sortie le nécessitant est prévue au calendrier. La Ville de

Châteauguay n'est pas responsable des vélos qui pourraient être laissés sur place. Il est impossible d'entrer les vélos à l'intérieur de l'école.

Notez bien!

1. Il est important de mettre le nom de l'enfant sur tous ses objets.
2. Afin d'éviter les accidents, les enfants à vélo doivent insérer leurs effets personnels dans un sac à dos.
3. La Ville de Châteauguay n'est pas responsable des effets personnels brisés ou volés, à moins de négligence flagrante.
4. Les bris ou vols de vélos ne sont pas la responsabilité de la Ville de Châteauguay et de ses employés. Il est de la responsabilité des parents de s'assurer que l'enfant possède un cadenas et qu'il est conscient des risques de ne pas barrer son vélo adéquatement. L'équipe d'animation s'assurera de faire de nombreux rappels.
5. À l'intérieur de la programmation estivale, la Ville de Châteauguay prône le jeu, l'activité physique ainsi que la pratique des arts en général. Il est donc fréquent que l'enfant salisse ou endommage certains de ses vêtements ou équipements. Veuillez habiller vos enfants en conséquence et prendre note que cette usure rapide fait partie du plaisir d'être jeune et actif!
6. Les lignes de vélo débutent à 9 h du lundi au vendredi, sauf lors des sorties au Mont-Saint-Sauveur et à l'Expo Agricole de Saint-Hyacinthe. À la fin de la journée, le retour des lignes débute à 15h40.

Politique santé

Pour une question de sécurité adéquate, tous les responsables de secteur ont suivi une formation de Premier secours – RCR accréditée par la Société de Sauvetage.

Si votre enfant se blesse ou s'il a un malaise, un responsable juge de la gravité du cas. Si le cas est majeur ou que nous avons un doute quelconque, nous communiquons immédiatement avec le parent ou toute autre personne responsable identifiée au préalable. Si aucun adulte responsable n'a pu être joint, nous organisons le transport de l'enfant à la clinique médicale ou vers l'hôpital. En tout temps, il demeure en compagnie d'un membre du personnel d'Activ'Été, et ce, jusqu'à l'arrivée d'un parent.

1. Maladie et soins

Tout enfant dont l'état de santé est affecté par un ou plusieurs symptômes importants (*température, diarrhée, vomissements ou autres*) ne pourra être admis à Activ'Été. Le responsable de secteur peut retourner un enfant à la maison s'il juge qu'il est incapable de participer normalement aux activités de la journée. Les parents doivent prévenir immédiatement l'équipe de coordination d'Activ'Été lorsque l'enfant ou un membre de la famille contracte une maladie contagieuse ou un parasite (*ex. : poux*). Un billet médical signifiant que le retour de l'enfant à Activ'Été est sans danger de contagion pourrait être exigé.

2. Brosse à dents

Par mesure de prévention, afin de minimiser le risque de transmission des maladies transmissibles par le sang, Activ'Été interdit aux enfants d'apporter une brosse à dents. Le brossage des dents peut faire saigner légèrement les gencives et, s'il y a partage de la brosse à dents, elle peut devenir un véhicule de transmission pour les virus transmissibles par le sang.

3. Médicaments

Selon la loi, aucun employé d'Activ'Été n'est en droit d'administrer un médicament. Le responsable de secteur peut superviser l'enfant qui doit prendre le médicament seul. Le responsable peut rappeler à l'enfant de prendre son médicament, mais, en cas d'oubli de sa part, il ne pourra en être tenu responsable. Dans certains cas particuliers, il est aussi en droit de refuser de prendre cette responsabilité. Si l'enfant n'est pas en mesure de le faire seul, ou que le médicament peut entraîner des effets secondaires importants, le parent responsable pourrait devoir se déplacer pour administrer le médicament à l'enfant. Le médicament doit être confié à l'animateur qui l'entreposera en lieu sûr. Veuillez noter que l'administration de l'ÉpiPen, en cas de réaction allergique grave, est une situation urgente de premiers soins et, dans ce cas, l'administration urgente du médicament par l'animateur est encouragée. Le médicament doit être dans son contenant original et identifié au nom de l'enfant. On doit également y lire le nom du médicament, le dosage et l'heure d'administration. Le contenant doit être sécuritaire et incassable.

4. Allergies

Veuillez prendre note que lors de la journée Portes ouvertes ou lors de la première journée de camp, l'équipe d'animation remettra des documents importants concernant les allergies alimentaires au secteur. Soyez très vigilant lors de la préparation du lunch de votre enfant, afin de ne pas inclure ces aliments.

CAMP DE JOUR

Les enfants qui dînent sur place doivent apporter leur lunch. Il n'y a pas de trajet à vélo pour les enfants qui dînent à la maison. L'autorisation de partir du secteur, sans un adulte, doit être signée au moment de l'inscription. Le transport des enfants de 5 à 6 ans, matin et soir, est assuré par le parent. Nous vous remercions à l'avance de bien vouloir respecter l'horaire. Pour toutes les activités à l'extérieur du secteur, le transport du secteur vers l'activité sera assuré par la Ville de Châteauguay, en autobus, à pied ou à vélo, selon l'âge de la clientèle et la proximité du site d'activité.

L'horaire

Du 3 juillet au 18 août 2017

Du lundi au jeudi de 9 h à 16 h **et le vendredi** de 9 h à 12 h

Secteurs¹

5 à 6 ans

École Centennial Park – *85 rue Jeffries*

École Harmony – *280 rue Brahms*

École Trois-Sources – *85 rue Prince*

École Saint-Jude – *71 rue Alphonse*

7 à 9 ans

École Gabrielle-Roy – *275 rue de Bonaventure*

École Mary Gardner – *42 rue Saint-Hubert*

École St-Jean-Baptiste – *14 rue Rainville*

École de la Rive – *180 boulevard Salaberry Nord*

École Marguerite-Bourgeois – *68 rue Principale*

10 à 13 ans

École Billings – *210 rue McLeod*

École Notre-Dame-de-l'Assomption – *95 rue Notre-Dame Nord*

École Gérin-Lajoie – *110 rue Lajoie*

Sorties locales

Veuillez-vous référer à l'horaire de votre enfant remis lors de l'inscription afin de prendre connaissance des dates auxquelles les sorties auront lieu.

PARCS ALFRED-DORAIS, YVAN-FRANCO, MARCEL-SEERS ET BONNEAU

À quelques reprises durant l'été, votre enfant pourra se rafraîchir dans les jeux d'eau des différents parcs de la ville de Châteauguay. Les départs et les retours se font au secteur, aux heures habituelles, soit à bicyclette, en autobus ou à pied, en fonction de la proximité du parc visité.

À apporter :

- maillot de bain (*déjà sous les vêtements*)
- serviette de plage
- sous-vêtement de rechange
- crème solaire (*à appliquer avant le départ de l'enfant*)
- chaussures de plage ou de toile pour porter en tout temps sur le site

¹ Prenez note qu'il pourrait y avoir des changements de secteurs en raison de rénovations dans certaines écoles.

POLYDIUM (7 à 13 ans)

Les enfants de 7 à 13 ans pourront profiter de la piscine et de ses nombreuses activités à quelques reprises au cours de l'été. Les départs et les retours se font au secteur, soit à bicyclette, en autobus ou à pied, en fonction de la proximité du secteur.

À apporter :

- maillot de bain (*déjà sous les vêtements*)
- serviette de plage
- sous-vêtement(s) de rechange
- bonnet de bain (*obligatoire*)

CENTRE NAUTIQUE DE CHÂTEAUGUAY

Vos enfants se rendront au Centre nautique et pourront profiter des embarcations lors des quelques visites du site au cours de l'été. Les sorties peuvent être annulées en cas de pluie ou de forts vents.

À apporter :

- maillot de bain (*déjà sous les vêtements*)
- serviette de plage
- sous-vêtement(s) de rechange
- crème solaire (*à appliquer avant le départ de l'enfant*)
- souliers d'eau ou vieux souliers pour aller dans l'eau (*les « gougounes » et les « Flip-Flop » sont interdites*)

*** Prévoir une bouteille d'eau supplémentaire pour votre enfant. ***

LES QUILLES

Les enfants de 7 à 15 ans pourront également jouer aux quilles. Le transport se fera à pied, en vélo ou en autobus, selon l'âge des enfants et le secteur.

À apporter :

- une paire de bas (*obligatoire*)

Sorties d'envergure

Rendez-vous à votre secteur à l'heure indiquée pour chaque sortie. L'horaire du service de garde reste le même qu'à l'habitude. Certaines sorties peuvent être remises en cas de météo défavorable.

➤ **FUNTROPOLIS | 5-6 ans**

Jeudi 12 juillet 2017

Horaire habituel (9 h à 16 h)

Description de la sortie

Tunnels, trampolines, mini-golf 3D, labyrinthe de lasers, piscine à balles et beaucoup plus.

À apporter :

- paire de bas
- dîner froid et collations

➤ **SHERIFVILLE | 5-6 ans**

Mercredi 9 août 2017

Horaire habituel (9 h à 16 h)

Description de la sortie

Une journée remplie d'épreuves et d'activités sous le thème du Far West.

À apporter :

- maillot de bain (*déjà sous les vêtements*)
- serviette de plage
- crème solaire (*à appliquer avant le départ de l'enfant*)
- sous-vêtement(s) de rechange
- dîner froid et collations

➤ **PARC AQUATIQUE MONT SAINT-SAUVEUR | 7-13 ans**

Mardi 18 juillet 2017 – remis au mercredi 19 juillet en cas de pluie

Départ du trajet à vélo :	7 h 30
Heure d'arrivée au camp :	7 h 50
Départ du secteur :	8 h 15
Retour au secteur pour les 7-9 ans :	17 h (environ)
Retour au secteur pour les 10-13 ans :	17 h 30 (environ)

Ratio 7-9 ans : 6 enfants / 1 animateur
10-13 ans : 8 enfants / animateur

À apporter :

- maillot de bain (*déjà sous les vêtements*)
- serviette de plage
- crème solaire (*à appliquer avant le départ de l'enfant*)
- sous-vêtement(s) de rechange
- dîner froid et collations

Description de la sortie

Piscine à vagues, l'Aqua-balade, glissades spirales et turbo, la Manic, le rafting (pour les plus grands) et beaucoup plus.

NOTEZ BIEN : les contenants en verre sont interdits. Aucun t-shirt ne sera permis pour glisser et les flotteurs de type « *Swim-Aid* » sont interdits. Veuillez plutôt utiliser une veste de flottaison individuelle (VFI).

➤ **Expo Agricole de Saint-Hyacinthe | 7-13 ans**

Mardi 1^{er} août 2017 – remis au mercredi 2 août en cas de pluie

Départ du trajet à vélo :	7 h 30
Heure d'arrivée au camp :	7 h 50
Départ du secteur :	8 h 15
Retour au secteur pour les 7-9 ans :	17 h (environ)
Retour au secteur pour les 10-13 ans :	17 h 30 (environ)

Ratio 7-9 ans : 6 enfants / 1 animateur
10-13 ans : 8 enfants / 1 animateur

À apporter :

- crème solaire (*à appliquer avant le départ de l'enfant*)
- dîner froid et collations

Description de la sortie

Une multitude d'animaux, des manèges, et une foule d'activités!

➤ **PLAGE DE SAINT-ZOTIQUE | 10-13 ans**

Mardi 16 août 2017 – remis au jeudi 17 août en cas de pluie

Horaire habituel (9 h à 16 h)

À apporter :

- maillot de bain (*déjà sous les vêtements*)
- serviette de plage
- crème solaire à appliquer avant le départ de l'enfant
- sous-vêtement(s) de rechange
- dîner froid et collations

NOTEZ BIEN : les contenants en verre sont interdits. Aucun t-shirt ne sera permis pour glisser et les flotteurs de type « *Swim-Aid* » sont interdits. Veuillez plutôt utiliser une veste de flottaison individuelle (VFI).

SERVICE DE GARDE

Du lundi 3 juillet au vendredi 18 août – dans les secteurs attirés*

- lundi au jeudi de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h
- vendredi de 7 h à 9 h et 12 h à 18 h

**École Saint-Jude, Harmony, Trois-Sources et Centennial Park*

Du 21 au 25 août – à l'école À CONFIRMER

- de 7 h à 18 h

Lors de la dernière semaine du service de garde (*du 21 au 25 août*), les jeunes devront se présenter tous les matins à l'école **À DÉTERMINER**. Divisés en groupes d'âge, ils pourront profiter de petites sorties quotidiennes ainsi que d'une sortie d'envergure.

Sortie d'envergure (incluse avec le service de garde)

Mercredi 23 août : École d'équitation 1101 (*5-13 ans*) – aura lieu même en cas de pluie

Si l'enfant quitte après l'heure de fermeture du service de garde, soit 18h à l'horloge du secteur, des frais de 1 \$ par minute seront facturés.

Si le nombre minimum d'inscriptions n'est pas atteint (15 enfants), un secteur pourrait ne pas offrir le service de garde. Les frais d'inscription seront alors remboursés ou les enfants seront transférés dans un autre secteur pour le Camp de jour et le Service de garde.

PROGRAMME INTÉGRATION

POUR LES ENFANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

Vers une intégration réussie!

Le camp de jour Activ'Été est fier d'appuyer et de croire en son programme Intégration pour les personnes vivant une situation d'handicap. Cette année, plus de 60 enfants participeront au programme offert par Activ'Été et seront jumelés à un animateur pendant l'été. Veuillez prendre note que la demande se fait en mars de chaque année.

Notez bien!

Les parents qui désirent utiliser le service **Transport Accès** doivent communiquer avec les responsables au 450.699.1077 avant le **26 mai 2017**. Le coordonnateur responsable du programme Intégration doit cependant être mis au courant de l'utilisation de ce service de transport. Il pourra ainsi fournir au transporteur un horaire détaillé des déplacements à effectuer durant la journée.

APPRENTIS ANIMATEURS

FORMATION DE LA RELÈVE

Pour les 14 et 15 ans

Du 3 juillet au 18 août, minimum de 3 jours par semaine

Horaire : du lundi au vendredi

Objectifs visés:

- Offrir une expérience de travail enrichissante pour l'apprenti animateur dans le domaine du loisir et de l'animation.
- Former une relève pour les années à venir.

Lorsque l'apprenti animateur aura terminé sa formation auprès d'Activ'Été, un certificat lui sera remis attestant le nombre d'heures qu'il a faites ainsi que les compétences acquises durant l'été.

Advenant un manque de motivation de la part du candidat en cours de saison, Activ'été se réserve le droit de mettre fin à la collaboration.

TRANSPORT À VÉLO

Pour les enfants de 7 à 13 ans inscrits au camp de jour

Pour des raisons évidentes de sécurité, les vélos **ne doivent pas** être munis de petites roues d'entraînement et le port du casque est fortement conseillé.

L'enfant doit être à l'intersection de la rue identifiée sur l'un des trajets de vélo de l'école où il est inscrit, dès 9 h le matin. Veuillez prendre note qu'un trajet à vélo dure au plus 30 minutes. Ainsi, l'enfant habitant près de l'école arrivera à la maison vers 15 h 45, alors que celui habitant à l'extrémité du trajet arrivera vers 16 h 15 (*le trajet pourrait être plus long au début de l'été, particulièrement la première journée*). Nous vous remercions à l'avance pour votre compréhension.

Pour les 7-13 ans, **le vélo est obligatoire** lorsque le symbole



suivant apparaît à l'horaire :

Notez bien : si votre enfant se rend seul au secteur (*sans le trajet vélo*), il sera sans surveillance jusqu'à l'arrivée des animateurs.

Port du casque de vélo

Puisque le port du casque est une mesure idéale de protection, nous vous recommandons fortement de procurer à votre enfant un casque de vélo.

Pourquoi?

1. Porté correctement, le casque de vélo peut réduire de 85 % le risque de blessures à la tête.
2. Malgré tous les moyens mis en place pour enrayer les risques d'accidents à vélo, il existera toujours des situations qui échappent à notre contrôle.

À Activ'Été, on porte notre casque!